

Khaled Fakhfakh : «La FTH sera une force de proposition»

Tout en changeant de style et de méthode de travail, le nouveau président de la FTH s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur en prônant un partenariat renforcé avec l'administration. Entretien.

Le Tourisme

Où en est le nouveau bureau de la FTH à propos de la restructuration de la fédération et des propositions de relance du tourisme tunisien ?

Khaled Fakhfakh

Nous nous apprêtons à publier un "Livre blanc" sur l'endettement ainsi qu'un "Livre bleu", que nous adresserons au Chef du gouvernement, sur les problèmes du secteur et les solutions que nous préconisons. Par ailleurs, nous avons convenu avec le ministère du Tourisme de la présence de membres de notre bureau aux réunions portant sur les réformes du secteur. Ainsi, la FTH est présente à travers l'ensemble des membres de son bureau et non plus seulement à travers son président.

Mais au-delà, la restructuration de la FTH est-elle toujours d'actualité ?

Nous allons reprendre l'étude de restructuration faite il y a quelques années pour l'actualiser et la mettre en œuvre. D'ores et déjà, nous avons décidé de donner plus d'autonomie, y compris sur le plan financier, aux fédérations régionales qui sont plus à même de répondre aux spécificités de leurs régions.

Au niveau national, le changement touchera les statuts ainsi que l'organisation du syndicat. La FTH doit devenir plus démocratique et doit pouvoir, à terme, fonctionner sans les membres élus grâce à la création du poste de Directeur Général qui s'occupera du volet administratif et de la gestion courante de la fédération. La gestion de la FTH ne doit plus dépendre

de l'humeur ou du profil du président.

A écouter certaines de vos déclarations aux médias, on dirait que l'autorisation de l'immobilier touristique est séparée du problème de l'endettement hôtelier ; alors qu'elle en est une solution, du moins en partie...

En effet, l'idée de l'immobilier touristique était de permettre une mise à niveau des hôtels et d'absorber une partie de l'endettement. Cette idée est à applaudir, puisqu'elle ne coûte rien au contribuable tout en permettant des recettes pour l'Etat. Mais aujourd'hui, on est en train de dévier de cet esprit en multipliant les contraintes et en manquant de précision puisque les textes d'application ne sont pas publiés.

La plus-value à verser à l'AFT, pour payer d'éventuels aménagements qu'elle serait amener à faire, semble vous poser problème...

Oui, puisque le rôle de l'AFT s'est arrêté le jour où elle a vendu le terrain à l'hôtelier. L'aménagement résultant de cette opération est celui des parkings à agrandir, qui incombera à l'hôtelier. Le principe même de se faire payer une deuxième fois un terrain qui n'appartient plus à l'AFT pose problème ; le "business model" de l'AFT est certainement à revoir...

A propos de "business model", que pensez-vous de la restructuration de l'ONTT en trois agences, dans les conseils desquelles vous auriez la même représentativité que celle que vous avez à l'ONTT, c'est-à-dire un siège sur treize ?

Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si les membres du gouvernement considèrent le tourisme comme un secteur important pour l'avenir du pays. Il est vrai que nous avons une administration omniprésente et que, en plus de notre interlocuteur de référence qu'est le ministère du Tourisme, nous devons, pour certains problèmes, nous adresser à une multitude de ministères, ce qui complique et alourdit nos démarches. C'est dans ce sens qu'il est important de faire du ministère du Tourisme un ministère de souveraineté, ou bien de le rattacher au Chef du gouvernement.

Dans l'état actuel des choses, on a besoin d'un ministère fort et peu importe qu'il soit organisé en trois agences ou pas... Ce que nous voulons, c'est un

Etat qui joue son rôle et qui ait le sens des priorités. Je pose la question : qu'est-ce qui est prioritaire, le secteur du Tourisme et de l'Artisanat qui pèse 800 000 employés, ou bien Tunisair, El Fouladh et Transtu qui ne comptent que quelques dizaines de milliers d'employés et qui sont de véritables gouffres financiers ?

Ce n'est pas parce que le l'hôtellerie tunisienne est constituée d'entreprises privées qu'elle ne doit pas bénéficier d'un soutien, et ce n'est pas à cause du mauvais comportement d'une poignée d'hôteliers qu'on peut laisser couvrir d'opprobre une industrie entière.

Vous semblez accorder une grande importance au rôle de l'Etat dans la relance du secteur. Quel serait alors votre rôle en tant qu'hôteliers et FTH ?

Nous devons devenir une force de proposition et établir un partenariat constructif ; nous n'avons pas d'adversaires. Nous n'entrerons ni dans la politique, ni dans la polémique, ni dans la confrontation. Nous comptons sur notre pouvoir de persuasion et d'explication pour faire avancer le secteur.

Concrètement, que demanderez-vous à l'Etat ? Prenons l'exemple de la loi sur les avantages fiscaux qui vient d'être votée, quel commentaire en faites-vous ?

Cette loi exclut des avantages fiscaux le tourisme et même une partie de l'industrie ; c'est une erreur. D'une manière générale, et pour une entreprise qui dégage des bénéfices, l'incitation fiscale est destinée à favoriser l'investissement au détriment de la distribution de dividendes. Tout Etat doit donc se féliciter que des entreprises arrivent au stade de la recherche de dégrèvement fiscal, puisque cela signifie qu'elles dégagent des bénéfices et qu'elles pensent à investir. L'hôtellerie est aujourd'hui en crise et la plupart des hôtels ne dégagent pas de bénéfices ; une incitation fiscale devrait donc les accompagner pour maintenir l'appareil de production et assainir leurs finances. En excluant le tourisme de cette loi, je crains qu'on n'ait réduit l'espoir de maintien et de redressement de beaucoup d'unités hôtelières.

Toujours dans le domaine fiscal, quelle est votre attitude concernant la taxe sur le chiffre d'affaires destinée au FODEC ? Et que pensez-vous de la gestion actuelle du FODEC lui-même ?

Nous avons pour ce fonds deux objectifs. Le premier, qui est accessoire et sur lequel le ministère du Tourisme nous donne satisfaction, est la rétrocession d'une partie de la taxe pour la fédération. Le second objectif, qui est essentiel, est de savoir si le FODEC est bien géré. Nous constatons que c'est le cas avec Mme Elloumi puisque le FODEC est utilisé pour promouvoir des régions qui en ont besoin (le Sud, Tabarka...). Concernant la participation de la FTH au FODEC, nous ne pouvons qu'applaudir l'attitude, positive et constructive, de la Ministre du Tourisme vis-à-vis des hôteliers.

Propos recueillis par L. Mansour

(Mis à jour le 01/03 à 20h12)

La Nuit des Idées à Tunis

Il y avait foule hier soir, devant et dans l'Institut Français, pour la 1ère édition de la Nuit des Idées à Tunis ; une manifestation intitulée "Alors on pense !" qui vient enrichir l'agenda culturel de la capitale.

Des centaines de Tunisois se bouscuaient dans les trois espaces accueillant les nombreux (une soixantaine) artistes, intellectuels, hommes politiques ou économistes invités à s'exprimer et à débattre autour de la Tunisie.

Lancée à Paris en 2016 dans l'esprit de la Nuit de la Musique, cette manifestation a opté cette année pour le thème "Un monde en commun" autour duquel ont débattu des intervenants dans plusieurs villes du monde (Dakar, Los Angeles, Bruxelles...).

Une belle idée qui gagnerait à s'étendre en dehors des locaux de l'Institut Français pour ses prochaines éditions, afin de devenir un grand rendez-vous culturel dans l'espace public à l'instar de la biennale Dream City.

La médiathèque. En haut, la grande cour.

Des débats sur l'art urbain, la transition démocratique, le discours religieux...



Hommage en dessin et en direct au patrimoine architectural de Tunis



Laico Tunis : vers une ouverture en juin

Un différend opposant la société propriétaire de l'hôtel Laico Tunis à l'un de ses membres dissident a donné lieu, ces derniers jours, à une guerre de communiqués contradictoires. Un imbroglio juridico-politique qui devrait prendre fin avec la nomination de Mehdi Chakouna à la tête de la société propriétaire, et de Jassim Eledrissi (*photo*) à la direction générale de la société Laico Management (Tunis), comme le montre l'extrait du registre du commerce daté de ce jour.

Ibrahim Eldanfou, qui cumulait jusque-là ces deux fonctions, en a été démis au début de ce mois. Au sein du ministère tunisien du Tourisme, on se refuse à commenter cette affaire, tout en confirmant l'information officielle

concernant le départ d'Ibrahim Eldanfour émise par le ministère des Affaires Etrangères depuis le 4 janvier.

Nous avons pu rencontrer ce matin Mehdi Chakouna, Directeur Général de la Libyan African Investment Company (Laico), et Jassim Eledrissi, nouveau Directeur Général de Laico Management. Ceux-ci confirment, comme l'a rapporté notre confrère **Akher Khabar**, l'ouverture de l'hôtel Laico Tunis au début du mois de juin.

A ce propos, une conférence de presse devrait se tenir demain mardi 24 janvier. Un partenariat devrait y être annoncé avec une chaîne européenne d'envergure internationale pour la gestion de l'hôtel Laico Tunis.

Rappelons que la Libyan African Investment Company (Laico), dont dépend la société de gestion Laico Management, fait partie de LAP (Libya Africa Investment Portofolio, présidé par Ahmed Kochad) qui est présent en Tunisie dans les secteurs du pétrole (Oil Libya), de l'agriculture et de l'hôtellerie (Laico). Et ce sont toutes ces sociétés (LAP, Laico et Laico Management) qui appellent à la conférence de presse de demain.

LM

مضمون من السجل التجاري
شخص معنوي

المرجع الفصل 63 من القانون عدد 44 لسنة 1995 المؤرخ في 2 ماي 1995

السجل التجاري

التسجيل بالسجل التجاري

عدد الابداع D2411182008 بتاريخ 2008/05/27
عدد السجل التجاري س.ت.ش. B2440522008 عدد التصرف الداخلي G01831272017
ذات قلمة من وكالة النهوض بالصناعة تونس
تاريخ استخراج المضمون 2017/01/23

معلومات تهم الشخص

اسم الشركة الجماعي لايكو هوتلس مناجمنت كمباني ل ت د تونس فرع
اسم الشركة الجماعي باللاتينية LAICO HOTELS MANAGEMENT COMPANY LTD TUNISIE
العلامة
نوع الشركة او النظام القانوني (فرع) شركة اجنبية
الاسم التجاري
الاسم التجاري باللاتينية
قيمة رأس المال
عنوان المقر الاجتماعي
مدة الشركة
تاريخ نقل الحساب السنوي
الدينلر التونسي
ص.ب. 263. شارع بحيرة ليمون عمارة نجمة البحر ضلف البحيرة تونس 1053

تكوين الشركة

تاريخ ايداع القانون الاساسي 2008/05/27
عدد الابداع بكتابة السجل التجاري D2411182008
مصدر الشركة احداث
عدد رخصة التجارة 1055038X
موضوع النشاط
التصرف السياحي

عنوان المحل الاصلي
الوضع القانوني للذات المعنوية

بتاريخ 2017/01/09 تم ايداع تغيير المدير العام
في 2017/01/04 ايداع ملف في تعيين مدير عام جديد
بتاريخ 2016/12/30 تم ايداع انتهاء مهام مدير الفرع بتونس وتعيين مدير جديد
في 2016/12/09 ايداع ملف في تعيين مدير عام جديد
بتاريخ 2012/03/10 تم ايداع تسمية مدير عام جديد مع اعطائه النفوذ اللازم
في 2012/01/20 ايداع ملف في تسمية مدير عام جديد مع اعطائه النفوذ اللازمة
في 2011/11/24 ايداع ملف في تثبيت السيد الجبلاني مخزوم كمدير عام واخضاع العمليات المالية
والمصرفية للشركة الى التوقيع المزدوج بين كل من المدير العام والمدير المالي والاداري السيد بشير
بن عمر او مدير الادارة الفنية الدكتور مصطفى ابو عجيله علي الناعلي
في 2010/04/30 تغيير عنوان الشركة

معلومات تخص الادارة

الاسم و اللقب	تاريخ الولادة	العنوان	الصفة
جاسم خليفة عالي الادريسي	1980/08/06	ليبيا طرابلس (بلد اجنبي)	مدير عام

سلم المضمون بكتابة السجل التجاري بتونس في 2017/01/23
ملاحظة : هذا المضمون بين حلة السجل التجاري وقت تسليمه و لا تعدد النسخ المصورة منه



FTH : élection d'un nouveau bureau exécutif

Les membres du Conseil national de la FTH récemment élu ont procédé aujourd'hui à l'élection d'un nouveau bureau exécutif dont la composition est la suivante :

Président : **Khaled Fakhfakh**

Secrétaire Générale : **Rym Belajouza**

Trésorière : **Dora Milad**

Vice-Trésorière : **Amina Sta**

Vice-Secrétaire Générale : **Mouna Ben Halima**

Vice-Président, Président de la FRH de Monastir, et Président de la commission Administrative, Sociale et Juridique : **Slim Dimassi**

Vice-Président, Président de la FRH de Djerba-Zarzis et Président de la commission Financement : **Jalel Henchiri**

Vice-Président, Président de la FRH de Hammamet-Cap Bon et Président de la commission Marketing et Promotion : **Mehdi Allani**

Présidente de la commission Formation et Communication : **Mouna Ben Halima**

Présidente de la commission Environnement et Développement Durable : **Narjess Bouasker**

Président de la commission Sécurité : **Ahmed Belli**

Vice-Président, Président de la FRH de Tunis : **Ahmed Kamoun**

Vice-Président, Président de la FRH de Sousse : **Hichem Driss**

Vice-Président, Président de la FRH de Sfax : **Mohamed Abid**

Vice-Président, Président de la FRH de Mahdia : **Ridha Taktak**

Vice-Président, Président de la FRH de Tozeur : **Moncef Makhlouf**

Vice-Président, Président de la FRH de Tabarka : **Nabil Ben Abdallah**

Selon le communiqué de la FTH, les priorités du nouveau Conseil National seront :

- œuvrer à positionner le secteur parmi les secteurs stratégiques prioritaires du pays ;
- valoriser la destination aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'international ;
- fédérer et renforcer la représentativité des hôteliers au sein de la FTH ;
- mettre à niveau le produit hôtelier en trouvant les mécanismes adéquats pour solutionner la difficulté de financement des unités hôtelières ;
- moderniser la gouvernance de la FTH et appuyer sa décentralisation en réformant les statuts ;
- consolider les relations avec les principaux acteurs du secteur touristique (institutions et administrations) en étant une force de proposition ;
- s'engager pour l'amélioration de la qualité des prestations hôtelières afin d'assurer leur conformité avec les standards internationaux.

Dont acte.

Photo : Khaled Fakhfakh et Radhouane Ben Salah, nouveau et ancien présidents de la FTH

Dougga : nos ancêtres les Numides

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de son inscription au Patrimoine mondial, le spécialiste de Dougga Mustapha Khanoussi revient pour nous sur l'importance de ce site qui en dit beaucoup sur l'histoire de notre pays.

A la lumière des découvertes récentes, on apprend comment de vieux citoyens autochtones ont adopté le mode de vie romain au point de construire eux-mêmes, au cœur de leur ville, la plupart des monuments de style romain qu'on admire aujourd'hui. Entretien.

Qu'est-ce qui a changé depuis vingt ans dans la connaissance que l'on a de Dougga et de son histoire ?

Mustapha Khanoussi Les avancées sur le plan scientifique sont exceptionnelles. La plus importante est qu'on a mis fin à une hypothèse acceptée par toute la communauté scientifique depuis plus d'un siècle, et qui considérait qu'il y avait à l'époque romaine deux ensembles distincts : une ville indigène ancienne en haut du site, et une ville romaine créée ex-nihilo en contrebas. Depuis, la preuve a été apportée qu'en réalité, les deux communautés – anciens habitants numides et nouveaux habitants romains – ont cohabité dans le même espace urbain. Moi-même, en analysant les données disponibles, j'étais déjà arrivé à la conviction que Dougga n'avait jamais été une "ville double". Ce que les recherches archéologiques n'ont fait que confirmer par la suite. L'avancée la plus spectaculaire a été la redécouverte d'un monument dont les vestiges sont voisins du Capitole, et qu'on avait interprété au début du XX^e siècle comme un bassin datant de la première époque romaine. Il s'est révélé être le *maqdes* – le sanctuaire, en langue sémitique – de Massinissa. Ce que l'ancienne hypothèse empêchait de voir. De même, on croyait que le mausolée numide [situé plus bas que la supposée "ville romaine"] se trouvait en pleine campagne. Or on a retrouvé des parties de murs préromains à proximité, dans la maison du Trifolium. Le mausolée faisait en réalité partie d'une nécropole située dans la ville numide.

Autre découverte : ce qu'on prenait pour les vestiges de remparts numides

avec des tours s'est révélé être un mur de l'Antiquité tardive, tandis que ces "tours" étaient des monuments funéraires numides. Thugga n'a jamais eu de fortifications à l'époque numide.

Les fouilles récentes ont aussi révélé une architecture funéraire numide très variée (mausolées, dolmens, *bazinas*, sépultures à base quadrangulaire) et une sépulture préhistorique datant du début du II^e millénaire avant J.-C. Le site était donc déjà occupé à l'extrême fin de la Préhistoire.

Peut-on dire que Dougga est le plus important site du Maghreb pour la compréhension de la société romano-africaine ?

Pour moi, oui. C'est en tout cas l'un des plus importants et des mieux documentés. Un texte de Diodore de Sicile mentionne Dougga au temps de l'expédition d'Agathocle en Afrique (fin du IV^e siècle avant J.-C.) comme une « *polis* » (ville) d'une belle grandeur ». Quand on connaît le peu de considération des Grecs pour les peuples "barbares", cela dit bien que la Dougga numide était une véritable ville, pas un village ni une bourgade. Quel autre site d'époque punique bénéficie d'un tel témoignage ?

Dougga est aussi le seul site où on a constaté l'utilisation de la langue libyque dans les textes officiels. Je pense pour ma part qu'elle a été le berceau de l'invention de l'alphabet libyque. L'inscription bilingue, en libyque et en punique, du mausolée de Dougga, aujourd'hui exposée au British Museum à Londres, est pour le déchiffrement de l'alphabet libyque l'équivalent de la pierre de Rosette qui a permis de déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens.

Pour moi, avec l'installation des colons romains sous le règne de l'empereur Tibère (14-37 après J.-C.), Dougga a cessé d'être une ville numide à 100%, mais elle n'est jamais devenue une ville romaine à 100% car l'héritage numido-punique est resté très fort : tissu urbain, habitat, murs... Avec le temps, une parure monumentale à la romaine a été mise en place avec la contribution de riches donateurs des deux communautés. Une riche collection d'inscriptions latines nous permet de suivre pas à pas ce phénomène de brassage et de promotion sociale des autochtones. On a le cas de la famille autochtone des Gabinii qui a marqué la topographie du site entre le milieu du I^{er} siècle après J.-C. et le milieu du III^e. Une autre famille autochtone, les Marcii, a financé le Capitole et le Théâtre.

Cette histoire a dû exister ailleurs, mais c'est à Dougga qu'elle est la plus visible et la mieux lisible. On la touche presque.

Mustapha Khanoussi est Directeur de Recherche en Histoire ancienne et archéologie antique, ancien conservateur du site de Dougga et expert en patrimoine mondial.



Dougga : le mausolée numide.

En haut : le théâtre.

FTH : mieux vaut tard que jamais

La FTH opère sa mue. L'Assemblée générale qui vient de se tenir le 6 janvier 2016 a débouché sur l'élection des 10 membres qui complètent le Conseil National ; celui-ci comprend déjà 27 membres élus des régions et 3 membres représentant les chaînes hôtelières.

Les nouveaux membres élus sont :

Khaled Fakhfakh, Skander Kateb, Hsen Knani, Mouna Allani, Welid Ben Amor, Malek Boujbel, Mossab Batikh, Mounir Sahli, Slah Ben Ahmed, Med Ali Miled.

Cette élection confirme l'arrivée aux commandes de la FTH des quadra et quinquagénaires. Ceux-ci éliront probablement à la présidence un des leurs, à savoir Khaled Fakhfakh (54 ans, hôtel Manar à Hammamet). Un passage de témoin en douceur qui a été rendu possible grâce à la mobilisation de la « nouvelle génération d'hôteliers », mais aussi grâce à l'appui du bureau sortant, et à leur tête celui de Radhouane Ben Salah qui a su convaincre les réticences des uns et, il faut le dire, manœuvrer pour neutraliser les quelques rares récalcitrants au changement.

Ainsi, on peut espérer dans les prochaines semaines des avancées sur un certain nombre de dossiers, dont la restructuration de la fédération elle-même et la relance de l'Union des Métiers du Tourisme. Cette dernière a été créée légalement sans jamais voir le jour dans les faits à cause « *des réticences de certains membres de l'ancien bureau* », comme a tenu à souligner Wajdi Skhiri, secrétaire général sortant, lors de la présentation du rapport moral.

Photo : un passage de témoin dans une ambiance bon enfant.

Radhouane Ben Salah, Président sortant, entouré de quelques membres de la nouvelle génération d'hôteliers : (de g. à dr.) Mouna Allani, Khaled Fakhfakh, Rym Ben Fadhel, Zied Boussarsar.

Les syndicats répondent à Safi Saïd

On attendait une réaction officielle aux propos tenus par Safi Saïd à l'encontre du tourisme lors de son passage à El Hiwar Ettounsi (*lire notre article [ici](#)*). Cette réplique est venue conjointement de la part de la FTH, la FTAV et l'UGTT dont voici le communiqué :

“Terrorisme verbal” à l’encontre du secteur touristique

Tunis, le 8 novembre 2016 – Les syndicats ouvriers et patronaux du Tourisme (UGTT, FTH et FTAV) dénoncent les propos irresponsables tenus par l’invité de l’émission diffusée dimanche soir sur la chaîne TV El Hiwar Ettounsi visant le secteur touristique et tous ceux qui en vivent directement ou indirectement.

Eu égard à la gravité des affabulations portées, l’UGTT, la FTH et la FTAV les qualifient de “terrorisme verbal” tant leur intention de nuire au tourisme tunisien est évidente. Elles s’insurgent contre les insultes proférées à l’égard des employés du secteur qui exercent des métiers des plus nobles de service et non de servitude. A ce propos, dénier aux professionnels de la croisière, une branche sinistrée, de se réjouir d’une reprise de leur activité est le signe d’une ignorance totale de l’espoir que représente une telle reprise pour les artisans, les guides, les taxistes, restaurateurs... etc.

Ces mêmes professionnels considèrent n’avoir aucune justification à apporter à leurs détracteurs les plus zélés, sauf que de leur rappeler les entrées en devises que leur secteur procure au pays, les centaines de milliers de postes d’emploi qu’il génère dans toutes les régions, l’effet induit sur les autres secteurs vitaux de l’économie. Les signataires insistent particulièrement sur le non-sens de l’idée de la substitution du tourisme par l’agriculture. Deux secteurs ô combien complémentaires et conjointement nécessaires au développement de l’économie nationale.

Les signataires du présent communiqué fustigent les multiples contradictions dans les déclarations de ce personnage. Ils pointent du doigt la somme d’inepties débitées et qui ne sont que la preuve d’une parfaite méconnaissance des rouages les plus élémentaires du secteur du tourisme.

S’il est vrai que le tourisme tunisien passe par une période difficile et qu’il a besoin de réformes profondes, Patronat et Syndicat sont persuadés que le tourisme tunisien jouera à l’avenir le rôle important qui lui est dévolu pour le bien de l’économie nationale et du pays.

Safi Saïd : خوذ العلم من روس الفكارن

A défaut de nous révéler le moyen de sauver le tourisme, Safi Saïd nous révèle son ignorance...

« *Secteur de servitude, secteur qui pue, secteur fragile qui ne produit rien* »... les insultes contre le tourisme pleuvaient dimanche soir dans l'une de nos TV ! Une véritable boule puante lancée de la bouche du bien-nommé Safi Saïd (le « pur et bienheureux »). Ce tribun n'est pas n'importe qui puisqu'il a récolté 0,8% des suffrages lors de la dernière élection présidentielle, et qu'il sera peut-être notre futur président.

Après nous avoir livré sa solution (estampillée KKK) aux maux de notre douane en affirmant que « *les nègres occupent 70% des postes de douaniers en France, car le nègre ne pardonne pas* », le voilà qui s'attèle au secteur du tourisme ; ça promet.

Le « bienheureux » a procédé à un étalage de ce que l'animateur de l'émission appelle sa « *culture profonde* ». Selon cet expert autoproclamé, nos recettes par touriste ne dépasseraient pas les 10\$. Malheureusement pour lui, elles étaient en 2015 de quelque 600 dinars (400 \$) par touriste, et 216 dinars par nuitée (ou s'il préfère 180 \$). Cette recette est sans doute faible quand d'autres destinations font le double ou le triple ; mais 400 \$, ce n'est pas 10\$.

Il nous affirme plus tard que « *notre eau va aux touristes au détriment de notre agriculture* », désignant à la vindicte publique le touriste qui « *se douche trois fois par jour et nage dans la piscine* ». Manifestement, notre grand écrivain est aussi ignare de la question de l'eau en Tunisie que de celle du tourisme. En effet, le tourisme ne consomme que 1% de nos ressources en eau contre 80% pour l'agriculture ! Son projet d'éliminer le tourisme au profit de l'agriculture ne l'avancerait à rien sur cette question de l'eau. En revanche, ce grand connaisseur des affaires maghrébines semble ignorer que l'un de nos problèmes dans ce domaine est la « *rivière verte* » créée par feu Kadhafi qui « *aspire, selon un spécialiste, des millions et des millions de*

mètres cubes d'eau par jour » de la nappe phréatique commune à nos pays, et peut causer son épuisement (lire **“l'eau en Tunisie, une crise occultée”**).

Le bienheureux se livre ensuite à une étude comparative des plus édifiantes entre notre destination et quelques autres. « Malte, assène-t-il, réalise des recettes touristiques quatre fois celles de la Tunisie ». Malte, qui est une des plus belles destinations méditerranéennes, n'en demandait peut-être pas tant : elle n'atteint en réalité même pas le niveau des recettes touristiques tunisiennes. En 2014, année record pour Malte, sa recette était de 1,1 millions d'euros contre 3,6 milliards de dinars (soit 1,8 millions d'euros) pour la Tunisie la même année.

Le professeur Saïd ne semble pas avoir révisé ses fiches. Ou peut-être les a-t-il confondues, puisque c'est à Malte que se pose un problème d'infrastructure et d'eau dû à la pression touristique. A Malte, toute l'eau potable provient de la désalinisation de l'eau de mer, toute l'énergie est importée et toute l'infrastructure est surdimensionnée par rapport aux besoins de la population locale pour cause de flux touristique...

Inutile de continuer à énumérer les inepties de ce monsieur pour s'apercevoir qu'il est le genre de politicard décrit par Clémenceau : « *Il n'a pas d'idées, mais il les défendrait jusqu'à la mort* ».

LM

خوذ العلم من روس الفكارن : ce n'est pas chez une tortue qu'on cherche le savoir, selon un adage tunisien.

L'Odyssée Zarzis en rénovation

L'hôtel Odyssée Resort Thalasso & Spa Zarzis fermera ses portes du 18 décembre prochain au 15 mars 2017 pour « *engager des travaux de maintenance essentiels* », selon le communiqué adressé à ses partenaires.

Ainsi, malgré la conjoncture défavorable, ce resort de 344 chambres et suites, comprenant un centre de thalasso réputé, engage un budget important pour maintenir son standing et ses services.

Ces anachronismes qui nous minent

Tunisair, ONTT, FTH sont les noms des boulets d'un secteur qui se meurt de ne pouvoir avancer. La crise du tourisme tunisien est avant tout celle de ses structures réticentes au changement et à l'anticipation...

On doit à l'italien Antonio Gramsci une des plus célèbres définitions de la crise : « *La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître* ». Il en va ainsi de la crise dans le tourisme tunisien, qui est due pour une bonne part à la survivance de certains anachronismes. Jugez-en.

Aérien

De l'avis de tout les experts et des TO eux-mêmes, le charter comme modèle économique n'a, au mieux, qu'un an ou deux à vivre avant d'expirer complètement, du moins sur le marché européen. Un marché où le nouveau mot d'ordre est le "package dynamique". Tunisair, dont le succès a été bâti sur un modèle hybride comptant 60% de trafic régulier et 40% de charter, s'est éloigné de ce modèle qui a fait son ADN. Sans pouvoir pour autant concevoir une nouvelle stratégie "sans tourisme" ou "sans charter", puisqu'elle continue à faire du faux charter avec la vente "en douce" de blocs-sièges.

L'absence totale, cet hiver, de vols charter sur la Tunisie depuis le marché français est un prélude au zéro charter depuis tous les marchés européens. Et la question à laquelle Tunisair et le gouvernement devraient alors répondre est : comment va-t-on transporter les candidats au tourisme en Tunisie, et à quel prix ? On a moins d'un an pour y répondre...

ONTT

L'ONTT, quant à elle, s'évertue à remplir sa mission de « *mettre en œuvre la stratégie de l'Etat* » au sein d'un ministère dont la mission est aussi de mettre en œuvre « *la politique du gouvernement* ». Manifestement, on est devant un cas de "millefeuille administratif" – quelque peu justifié jadis par les hésitations sur l'opportunité d'un ministère dédié au Tourisme (suppression du ministère en 1986, fusion avec celui du Commerce en 2001...). Mais ces hésitations ne semblent plus d'actualité depuis des années. L'ONTT, voué à la restructuration-disparition depuis une vingtaine d'années, se pose beaucoup de questions, sauf celle de sa vocation. Si cette vocation est de promouvoir la destination, la seule stratégie viable serait d'allouer tous ses moyens à cette promotion. Garder l'ancien carcan tout en s'échinant à un pseudo redéploiement des moyens, par la fermeture d'une représentation par-ci ou la vente d'un local par-là, ne fait que retarder l'inéluctable restructuration et la rendre plus difficile.

FTH

La FTH vit ces jours-ci l'élection de ses présidents régionaux, laquelle préparera l'élection d'un président national. A priori, un processus des plus démocratiques. Hélas, il ne s'agit que d'une démocratie de façade.

En effet, après avoir repoussé la constitution de l'Union des Métiers du Tourisme, les tenants de la FTH, soucieux de préserver leur pouvoir, ont repoussé *sine die* les propositions de changement des statuts de leur fédération, et notamment celui limitant à deux le nombre de mandats des présidents régionaux.

Ainsi, les prochaines élections à la fédération de Sousse déboucheront sans surprise sur la réélection du même président depuis près de 30 ans. A la FTH, on croit à la démocratie sans alternance et, s'il le faut, à la démocratie avec présidence à vie. La constitution du pays peut proclamer que « *nul ne peut occuper le poste de Président de la République pendant plus de deux mandats complets successifs ou séparés* », la FTH n'en a cure ; ses présidents régionaux sont irremplaçables, pour les résultats que nous connaissons...

